

**SYPOL FLASH**SYNDICAT DE LA POLICE BELGE
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHEN POLIZEI

CLIENTELISME et MALVERSATIONS au SEIN de la POLICE FEDERALE: SYPOL.BE AVAIT PREVENU le MINISTRE DEWAEEL à PLUSIEURS REPRISES

Deux secrétaires "provisoirement révoquées" (?) par un Ministre de l'Intérieur soucieux de l'image de la Police Fédérale, qui "doit faire confiance à son administration", et qui exige que le Commissaire Général de la Police Fédérale "soit irréprochable" tout en se demandant si ces événements n'allaient pas "rendre plus difficile le fonctionnement de ce commissaire général".

Les deux secrétaires écartées sont des fusibles, l'avantage extraordinaire et injustifiable qui leur a été octroyé par un mécanisme habituel de gestion de la Police Fédérale n'étant en fait que l'arbre cachant la forêt, l'habituelle "politique des petits copains" de certains hauts dirigeants de la Direction Générale de l'Appui et de la Gestion de la Police Fédérale (DGS), héritée des ex-Directions Générales DGP et DGM.

Son Directeur Général, J-M VAN BRANTEGHEM, a en fait hérité d'une situation semblable à la gestion de la ville de Charleroi: "on a toujours fait comme ça". Mais hélas rien ne change.

Le Commissaire Général savait, lui qui en outre a été le Directeur Général du SAT du Ministre de l'Intérieur Patrick DEWAEEL, mais il serait trop commode pour celui-ci de s'en servir comme fusible ultime, en prétextant qu'il ne peut que faire confiance à ses collaborateurs.

Depuis la réforme le Ministre de l'Intérieur a délégué par arrêté royal (partiellement annulé au Conseil d'Etat suite à un recours du Sypol.be) **le contrôle de la Police, à la Police Fédérale elle-même**. Le Ministre a en outre délégué, par facilité pour lui-même et son cabinet, la gestion de la Police au SAT, dirigé par la Police. Si le Ministre "ne sait pas", c'est en fait parce qu'il ne veut pas savoir, alors qu'il aurait dû s'inquiéter au vu de multiples indicateurs, souvent plus qu'officiels comme la Cour des Comptes, du mécanisme de gestion douteux et habituel de certains éléments déloyaux de la Police Fédérale.

Le credo de Monsieur DEWAEEL n'a jamais changé: la réforme des polices est une grande réussite! Or **le Ministre DEWAEEL savait lui aussi car SYPOL.BE, syndicat policier, a tenté en vain à trois reprises d'informer son Ministre de la Police de la gestion juridique anarchique et partisane de la Police Fédérale**, par courrier en février puis septembre 2006, et même lors d'un dépôt de préavis de grève du 13 avril 2006; lors de différentes réunions également avec ses collaborateurs.

Nous avons textuellement écrit au Ministre que "*des malversations sont commises en toute impunité dans différentes matières et à différents hauts niveaux de la police fédérale*", espérant par là être reçus et entendus par notre Ministre, à qui nous voulions donner des éléments très précis. Mais hormis un appel téléphonique du Directeur Général du SAT nous disant "que le gouvernement ne pouvait que réagir", notre Ministre n'a jamais réagi.

SYPOL.BE a recueilli de nombreuses doléances émanant de policiers loyaux et respectueux des institutions, lesquels se plaignent de différents mécanismes partisans illégaux de valorisation statutaire, de malversations, de violation de la loi sur la protection de la rémunération consistant à des saisies illégales, de négation des décisions de justice prononcées en faveur du personnel, du favoritisme envers des catégories entières sans la moindre base légale et a contrario du harcèlement envers d'autres.

Nous avons informé de tout cela à de nombreuses reprises le SAT du Ministre DEWAEEL et son cabinet, depuis plusieurs années. Parce qu'en tant qu'organisation syndicale représentant les intérêts des policiers nous en avons plus qu'assez de la dilapidation des budgets de la Police Fédérale qui prive les policiers de terrain de moyens de fonctionnement ou encore de protection de leur intégrité physique; nous en avons assez d'une politique juridique anarchique en faveur de quelques privilégiés, qui frustre et démotive la majorité des policiers intègres, faut-il le rappeler.

Vu l'inertie du Ministre de l'Intérieur et de sa proche administration nous avons dès lors soutenu certains affiliés lors de la dénonciation à la Justice de faits de corruption passive lors de procédures de marchés publics; SYPOL.BE a aussi communiqué à la Justice les informations en sa possession. Une instruction en cours a débouché sur une inculpation d'un Directeur, lequel n'a même pas été suspendu disciplinairement !

VALEURS DE LA POLICE, DEONTOLOGIE, MISSION STATEMENT, QUALITE TOTALE, INTEGRITE, c'est de par ces concepts bureaucratiques théoriques que certains dirigeants qui s'autoalimentent et empoisonnent la vie des policiers de terrain à qui on refuse l'équité ou notamment les avantages de la fonction publique, pour cause de budgets!

Pendant ce temps, la politique des petits amis de haut niveau perdure: un cadre moyen (M7) se voit octroyer illégalement une échelle barémique imméritée de commissaire en fin de carrière (04) car il dirige un service (ce lui-même responsable des saisies illégales sur la rémunérations de 30.00 policiers); une collaboratrice (universitaire) du cabinet reçoit un avantage barémique similaire à une échelle de général lors de sa désignation dans un service connexe de la police car pour elle, et d'autres aussi d'ailleurs, on a appliqué illicitement un projet de pondération de calog A avant tout autre calog A; on commissionne des commissaires (juriste ou émanant d'un cabinet,...) avec effet rétroactif au grade de divisionnaire, car en bon initié on sait qu'une proposition de loi nommera ces commissionnés avec effet rétroactif; des consultants privés gèrent toute l'informatique de la police, tellement mal à tous niveaux, que plus personne n'ignore sauf le Ministre, que nous allons vers un crash historique! On modifie la loi sur la police intégrée et tous ses principes uniquement pour pouvoir nommer un cadre opérationnel (ami) au sommet du secrétariat social de la police intégrée; on bafoue les lois sur base de simples notes de service; on applique de simples projets d'arrêtés; ... Et n'oublions pas non plus qu'une organisation syndicale privilégiée a reçu irrégulièrement des fonds publics, parmi autres avantages, sans base légale, ce qui fût dénoncé par 2 autres syndicats avec fruit au conseil d'Etat. Etc...

Le Gouvernement ne peut que réagir, et lui seul, car Monsieur le Ministre de l'Intérieur laissera encore et toujours faire. A moins qu'il ne soit enfin remplacé, lui et son entourage, par des femmes et hommes politiques préoccupés par le bien public, ce dont ne manque heureusement pas notre pays.

SYPOL.BE demande que la Police soit gérée efficacement en toute équité, que cessent les avantages immérités, que les droits des policiers soient respectés, que cesse le galvaudage de nos budgets afin de renforcer notre opérationnalité et la sécurité du personnel.

E.LEBON
secrétaire général